



Liberté et problèmes de famille

Par **patatchou**, le **05/06/2011** à **19:50**

Bonjour, je suis nouvelle sur ce forum, j'espère que mon message est posté dans la bonne section.

Alors pour faire court, j'ai 22 ans je suis revenue vivre chez mes parents après après pris un appartement pendant un an (je suis partie contre leur gré), je suis revenue chez eux faute de moyens. La cohabitation avec eux est très difficile, j'ai très peu de libertés, ils veulent m'obliger à aller en vacances avec eux alors que je viens d'être diplômée et que je me lance sur le marché du travail.

Y a-t-il en droit une plainte que je pourrais faire pour atteinte à la liberté ou autres.

Merci.

Par **mimi493**, le **05/06/2011** à **21:07**

Vous n'avez qu'à dire non. Ils n'ont aucun moyen de vous y contraindre. Puisque vous pouvez dire non, il n'y a aucune entrave à votre liberté.

Ils peuvent aussi exiger que vous quittiez leur domicile

Par **corimaa**, le **06/06/2011** à **00:08**

[citation]Y a-t-il en droit une plainte que je pourrais faire pour atteinte à la liberté ou autres.
[/citation]

Contre qui ? Contre vos parents qui vous ont ouvert la porte alors que vous vous etiez gentiment planté dans votre quete d'independance et qui veulent vous offrir des vacances en famille avec eux ?

Vous n'etes pas sequestrée, donc pas d'atteinte à votre liberté, par contre, un peu de reconnaissance ne tue pas...

Par **patatchou**, le **06/06/2011** à **10:23**

[citation]Contre qui ? Contre vos parents qui vous ont ouvert la porte alors que vous vous etiez gentiment planté dans votre quete d'independance et qui veulent vous offrir des vacances en famille avec eux ?

Vous n'etes pas sequestrée, donc pas d'atteinte à votre liberté, par contre, un peu de reconnaissance ne tue pas... [/citation]

Merci pour vos réponses. Corimaa je me suis mal exprimée, je ne suis pas séquestrée mais constamment surveillée, épiée, j'ai 22 ans et mes parents ne veulent pas me laisser travailler, je n'ai pas le droit de voir mes amis, enfin bref merci quand même pour vos réactions

Par **mimi493**, le **06/06/2011** à **21:58**

Partez, c'est aussi simple que ça.

Quand on reste, majeur, à la charge de ses parents, on en accepte les inconvénients.

Par **corimaa**, le **06/06/2011** à **22:53**

Ils ont peur de vous voir repartir, et pourtant c'est dans ce but que l'on élève nos enfants. Ils ont tendance à vous etouffer mais ils ne pourront eviter que l'oiseau s'envole du nid.

Moi aussi j'ai une grande fille de 19 ans, quand elle aura fini ses etudes et trouvé du travail, elle partira, j'en suis malade d'avance, mais je ne l'ai pas fait pour moi, elle va s'envoler aussi. Et c'est tant mieux pour elle, c'est la vie.

Il faut essayer de comprendre un peu vos parents et preparer doucement votre depart, laissez leur cette joie pour les vacances, ce seront surement les dernieres ensembles avec leur "petite" fille. Au retour, vous chercherez activement du travail et dès que vous serez autonome financièrement, vous pourrez partir ;)